



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 4 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Premier ministre** concernant **la position luxembourgeoise par rapport à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.**

Dans le cadre du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, le ministre des Affaires étrangères a déclaré selon plusieurs articles de presse qu'il estimait une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN « *dangereuse* » dès qu'elle pourrait « *créer de nouvelles tensions* ».

Or, notamment en date du 18 octobre 2024 le Luxemburger Wort citait le Premier ministre qui évaluait une demande d'adhésion de l'Ukraine de manière positive « *Ich verstehe diese Anfrage und kann mir auch vorstellen, sie positiv zu begleiten* ».

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Est-ce que la position exprimée par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères a été discutée au sein du Conseil de gouvernement ?**
2. **Quelles sont les tensions auxquelles Monsieur le Ministre des Affaires étrangères fait référence ?**
3. **Qu'est-ce qui justifie le changement de position par rapport aux déclarations de Monsieur le Premier ministre au mois d'octobre 2024 ?**
4. **Le gouvernement ne craint-il pas que ce revirement de position soit considéré comme un affaiblissement du soutien à l'Ukraine ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée